

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE

Séance ordinaire du 22 janvier 2026

Étaient présents :

Virginie Lacroix	Représentante des parents et présidente
Sébastien Crête	Représentant des parents
Sophie Simard	Représentante des parents
Paméla Williamson	Représentante des parents
Caroline Rancourt	Représentante des parents
Christophe Beauchamp	Directeur
Lizon Thibault	Représentante du personnel enseignant
Isabelle Raymond	Représentante du personnel enseignant
Manon Laberge	Représentante du service de garde

Était absente

Laurie Chillas	Représentante du personnel enseignant
----------------	---------------------------------------

1. Ouverture de l'assemblée

Mme Virginie Lacroix ouvre la séance à 18 h 32.

2. Présences et constatation du quorum.

Vérification et présentation des personnes présentes et constatation du quorum.

3. Choix d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre

Caroline Rancourt se propose comme secrétaire de la rencontre.

4. Adoption de l'ordre du jour (résolution 25-26-19)

L'ordre du jour est **PROPOSÉ** par **Manon Laberge** et adopté à l'unanimité.

5. Suivi et adoption du PV du 17 novembre 2025 (résolution 25-26-20)

Le procès-verbal est **PROPOSÉ** par **Sophie Simard** et adopté à l'unanimité.

6. Parole à l'assemblée

Pas d'assemblée ce soir

7. La vie scolaire racontée par les enseignants

Isabelle Raymond dit que depuis le retour des Fêtes c'est plus tranquille à l'école.

Première célébration des efforts qui a eu lieu avant les Fêtes a été un succès (spectacle d'un humoriste/conteur Dominic Boudreault). Les enfants ont beaucoup apprécié.

Succès du Marché de Noël : les enfants étaient très fiers de vendre leurs réalisations.

8. Budget annuel de fonctionnement du CÉ (résolution 25-26-21)

Le CÉ a un budget de 200 \$ (ex : pour du gardiennage pour pouvoir assister au CÉ, un souper pour clore notre année). On peut aussi le redonner pour les élèves.

Proposition de plusieurs membres : remise de cet argent pour des activités de fin d'année qui profitent à tous les élèves.

Adopté à l'unanimité par le CÉ.

Christophe nous remercie de redonner cet argent aux élèves, mais dit qu'il aimerait aussi avoir la chance de nous voir en vrai et propose qu'on partage un repas dans un lieu à décider ensemble.

9. Suivi campagnes de financement

Vêtements

Toujours en cours. Présentement, on a amassé 698 \$ - 370 \$ coût de fabrication = 330 \$ de profits. Les chandails sont super confortables. Très aimés des parents et des membres. La qualité est super. Ils ne rapetissent pas à la sècheuse. Bravo à l'entreprise de St-Jérôme ATN.

On reparle du projet de redonner les chandails usagés à l'école pour les revendre et garder les profits pour l'école ou les donner à des familles plus défavorisées (proposé par Christophe et appuyé par plusieurs personnes).

Si la tâche est lourde pour l'équipe école, Virginie suggère que l'on offre nos chandails usagés sur la page Facebook des parents de l'école. On arriverait ainsi au même résultat sans trop d'efforts : faire circuler les chandails et encourager l'esprit de communauté et l'appartenance à l'école.

Sébastien dit que la page de la campagne de financement est encore active et qu'un message de relance devra être fait pour mousser la vente des chandails noirs, très en demande. Un autre message de relance sera fait en mars aussi pour relancer la vente de t-Shirt en vue de la saison estivale.

Marché de Noël

Beau succès, toute l'équipe école a participé. Recettes de 1343 \$ - 313 \$ frais à rembourser à l'école = 1030\$ de profits. Donc 515 \$ à l'école et 515 \$ au Book Humanitaire. Rachel, la fondatrice du Book humanitaire a fait un discours très inspiré. Le Book aide 515 000 personnes par année (vêtements, nourriture, etc.).

Une discussion entre Rachel et les élèves a été de toute beauté, favorisant l'ouverture sur le monde des élèves. Rachel a expliqué les raisons pour lesquelles elle a fondé le Book, sa vision, ses projets futurs.

La remise du chèque protocolaire a eu lieu le 21 janvier.

Cet évènement sera envoyé pour les coups de coeur du CSS et Sébastien a contacté 2 journaux régionaux pour faire rayonner l'engagement des élèves, des familles et des membres du personnel de l'école.

10. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (résolution 25-26-22)

Ces sujets sont maintenant tous abordés dans le nouveau programme CCQ devenu obligatoire, mais nous devons tout de même maintenir la planification COPS et l'approuver.

Caroline propose l'adoption de cette planification. Le CÉ appuie.

11. Cadre organisationnel des services de garde

Reporté au prochain CÉ.

12. Horaire d'ouverture et fermeture du SDG 26-27 (résolution 25-26-23)

Christophe explique que les budgets de toutes les écoles du CSS ont été coupés de 20 %. Le budget de l'école est en déficit de 51 000 \$ (car il ne peut absorber le déficit du SDG) et cela a une incidence sur les services et ressources aux élèves.

Dans les petites écoles, aucun SDG n'est rentable (ils sont tous en déficit). À L'Envolée, le budget école a toujours épongé le déficit du SDG, mais avec les coupures, cela devient impossible à éponger.

Un exercice de compilation de la fréquentation au SDG a été fait pendant un mois et démontre qu'il y a très peu d'élèves à certains moments (avant 7 h et après 17 h 30). Christophe dit que cela coûte cher à l'école pour le peu de fréquentation.

Si on mettait l'horaire de 7 h à 17 h 30 au lieu de (6 h 45 à 18 h), on irait chercher 2500 \$ par année. Cela faciliterait aussi l'embauche du personnel, car ces postes sont difficiles à combler. Plusieurs retraités ont accepté de revenir pour combler les besoins à L'Envolée.

Sophie, Caroline et Virginie demandent si on a une marge de manoeuvre pour fixer les tarifs demandés aux parents, mais non, c'est décidé par le CSS.

Donc Christophe nous demande si nous sommes d'accord que les heures d'ouverture soient modifiées de 7 h à 17 h 30 pour l'année 26-27.

Sébastien propose et le CÉ adopte à l'unanimité.

13. Mesures dédiées et protégées (résolution 25-26-24)

Protégée= DOIT uniquement servir au poste attribué. Si on ne l'utilise pas, le gouvernement reprend ce montant.

Dédiée= plus de flexibilité pour dépenser cet argent.

Christophe nous présente rapidement les montants qui ont été accordés à l'école.

Pamela demande si l'école offre encore le "tutorat". Christophe explique que c'était plutôt de l'aide aux devoirs et que cette mesure d'aide n'était pas assez profitable. On offre désormais des récupérations avec un objectif de fréquence/intensité avec les élèves à défis (pratique probante).

Sophie demande pour l'aide alimentaire : les 3400 \$ servent à quoi? Servent aux collations et repas pour les enfants qui ne mangent pas assez ou qui n'ont pas leur lunch (env 7 enfants/jour). S'il reste de l'argent en fin d'année, des achats sont faits pour tous les élèves (ex : pour la kermesse).

Ce montant peut aussi servir à acheter un micro-ondes ou d'autres trucs en lien avec l'alimentation.

Manon Laberge propose qu'on approuve les mesures. Le CÉ adopte à l'unanimité.

14. Parole à la responsable du SDG

Manon fait un retour sur le mois de janvier et présente les activités des prochaines journées pédagogiques.

Multi-choix instauré en fin de journée, les enfants en sont heureux, ils sont plus libres. Le matin : activités plus structurées.

Manon souligne combien son équipe est extraordinaire! 😊

15. Parole au représentant du comité de parents

Nous avons 2 représentants, mais ils n'ont pas été en mesure d'y aller jusqu'à maintenant.

16. Varia

Des nouvelles de l'OPP

Sébastien présente les prochaines activités proposées par l'OPP : cinémathons et discos. L'OPP suggère de faire ces 2 activités à chaque mois, pour créer l'habitude.

Le cinémathon serait à chaque 1er vendredi du mois.

La disco, à chaque 3e vendredi du mois

Durée : 2 h par activité (débuterait entre 18 h 30 et 19 h)

Les enfants de maternelle et du premier cycle devront être accompagnés par un adulte (ratio 1 adulte pour 4 enfants). Virginie propose que des feuilles soient remplies à l'entrée (quel adulte est responsable de quel enfant afin qu'on puisse communiquer avec le responsable en cas de problème).

Suggestion d'une liste de prix.

Virginie propose des discos thématiques. À voir.

Toutes les dates d'activités proposées et les coûts reliés à chaque activité (afin d'amasser des fonds pour l'école) ont été approuvés par le CÉ.

(résolution 25-26-25)

Carnaval

Aura lieu le 13 février. En cas de mauvaise météo, remis au 27 février.

17. Levée de l'assemblée (résos 25-26-26)

La prochaine rencontre aura lieu le 19 mars 2026.

La levée de l'assemblée est **PROPOSÉE** par **Virginie** à 19 h 55 et adoptée à l'unanimité

Virginie Lacroix
Présidente

Christophe Beauchamp
Directeur